



Le 29 janvier, poursuivons et amplifions la mobilisation !

Le Gouvernement a présenté vendredi dernier, son projet de loi en Conseil des ministres. Son contenu confirme toutes les critiques de la CGT :

- **Toutes et tous concerné-es** : Pour celles et ceux né.e.s avant 1975, des mesures d'âges (âge d'équilibre, report de l'âge légal, allongement des annuités...) qui seront définies en avril, pour les autres la retraite à points.
- **Plus besoin de réforme pour faire baisser les retraites**: il serait même possible de baisser des pensions déjà liquidées car il n'y a même pas d'obligation de les revaloriser au niveau de l'inflation ! L'âge de départ et le montant des pensions ne seraient plus garantis : un système de pilotage automatique permettrait de décaler automatiquement l'âge d'équilibre et d'ajuster la valeur du point en fonction de la situation économique ou démographique
- **Une réforme qui creuse les déficits** : 10 % des cadres ne cotiseraient plus sur la totalité de leur salaire, ce qui ferait perdre plus de 4 milliards d'euros de cotisations par an à notre système de retraite par répartition...et créerait un boulevard pour l'épargne retraite.
- **Les femmes grandes perdantes** : Les majorations de durée d'assurance par enfant (deux ans dans le privé) disparaissent, les pensions de réversion ne seront plus accessibles aux couples divorcés, et le calcul de la retraite sur toute la carrière pénalisera particulièrement les carrières hachées, et donc les femmes, qui sont 30 % à occuper des emplois à temps partiel.
- **Un hold-up démocratique inédit** : l'essentiel des dispositions sont renvoyées à des ordonnances ou des décrets, les parlementaires seront donc sommés de voter un texte à trou. Aucune étude d'impact sérieuse, pas de trajectoire financière et encore moins de simulation individuelle.

Les solutions existent pour financer l'amélioration de notre système des retraites !!

Alors qu'en 2050, le nombre de plus de 60 ans aura augmenté de près de 40 %, bloquer, comme veut le faire le gouvernement, les ressources dévolues à nos retraites à leur niveau actuel se traduirait par l'effondrement de nos pensions. Ce n'est pas en avril, à la fin du débat parlementaire qu'il faudra parler du financement ! C'est maintenant ! Pour financer la retraite à 60 ans à taux plein (75 % du dernier salaire), la CGT fait de nombreuses propositions dont le Gouvernement et le Medef refusent de débattre.

Par sa durée et son ampleur, la mobilisation a déjà déjoué tous les pronostics. **Nous pouvons gagner !** L'intersyndicale (réunissant la CGC, la CGT, FO, la FSU et Solidaires) appelle donc à une grande journée de grève et de manifestation **le mercredi 29 janvier 2020.**

**Ensemble, pour obtenir le retrait du projet de loi
et gagner sur nos revendications :**

Le 29 janvier, tous et toutes en grève et manifestation !!